



# CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

22 SEP 2021

Conakry, le .....

N° 000346 .....DIPRES/DG/CNSS/2021

*Le Directeur Général*

## COMMUNIQUE

La Direction Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les pensionnés de la zone spéciale de Conakry, du paiement des pensions de l'échéance du 1<sup>er</sup> Octobre 2021, à partir du **mardi 05 octobre 2021**.

- ✓ Journées du mardi 05 au jeudi 07 octobre 2021 ..... > Paiement des Banques, Assurances et SOTELGUI
- ✓ Journées du vendredi 08 au lundi 11 octobre 2021..... > ACG Conakry
- ✓ Journées du mardi 12 au mercredi 20 octobre 2021 ..... > CBG Conakry
- ✓ Journées du jeudi 21 au lundi 25 octobre 2021..... > CBK Conakry
- ✓ Journées du mardi 26 au mercredi 27 octobre 2021 ..... > du lot 1 au lot 50 et invalides
- ✓ Journées du jeudi 28 octobre au lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021... > du lot 51 au lot 100
- ✓ Journées du mardi 02 au mercredi 03 novembre 2021 ..... > du lot 101 au lot 150
- ✓ Journées du jeudi 04 au lundi 08 novembre 2021..... > du lot 151 au lot 193
- ✓ Journées du mardi 09 au jeudi 11 novembre 2021..... > paiement spécial des veuves (lot 1 au lot 50)
- ✓ Journées du vendredi 12 au mardi 16 novembre 2021 ..... > paiement spécial des veuves (lot 51 au lot 100)
- ✓ Journées du mercredi 17 novembre 2021..... > paiement spécial des veuves (lot 101 au lot 125)
- ✓ Journées du jeudi 18 au mercredi 24 novembre 2021..... > paiement des nouvelles concessions  
et fin du programme

Les paiements par Cash Minute, téléphonie mobile dans les agences de Conakry et les virements bancaires se dérouleront ainsi qu'il suit :

- ✓ A compter du mardi 05 octobre 2021, les pensionnés payés par téléphonie mobile et cash minute pourront consulter leur compte ;
- ✓ A compter du mercredi 20 octobre 2021, ceux payés en espèces à Matam, Dixinn et Ratoma pourront se présenter aux guichets de leurs agences respectives ;
- ✓ Pour l'agence de Matoto : lot 1, mercredi 20 octobre 2021 ; lot 2, vendredi 22 octobre 2021 ; lot 3, lundi 25 octobre 2021 ; lot 4, mercredi 27 octobre 2021.
- ✓ A compter du mercredi 20 octobre 2021 : les retraités payés par virement bancaire pourront également se présenter aux guichets de leurs banques respectives.

La présence physique de chaque pensionné, muni de sa carte de retraite et de sa carte d'identité nationale est obligatoire.



*Le Directeur Général*

**Malick SANKHON**

*N.B. : multiples diffusions.*